

Avis de constitution

SOCIETE « SARDONYX GOLD AFRICA » en abrégé « SARDOGA »

Siège Abidjan, Cocody, 06 BP 2041 ABIDJAN 06,
ABIDJAN COCODY ANGRE 8e TRANCHE CITE BCEAO VILLA
33, LOT 99, ILOT 19., Lot 99, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/11/2025, et enregistrés le 05/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SARDONYX GOLD AFRICA » en
abrégé « SARDOGA »

Objet : ? ACHAT ; VENTE ; IMPORTATION ET
EXPORTATION D'OR BRUT.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, 06 BP 2041 ABIDJAN 06,
ABIDJAN COCODY ANGRE 8e TRANCHE CITE BCEAO VILLA

33, LOT 99, ILOT 19., Lot 99, Ilot 19

Dirigeant(s) M LAKPE ODILON JUDICHEL (GÉRANT), Mme
BROU AMANI KAN BEATRICE EPOUSE LAKPE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06223 du 08/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76350/GTCA/RC/2025 du 08/12/2025

